

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 29 septembre 2025

DÉLIBÉRATION n°2025-88

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 29 septembre 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 19 septembre 2025.

Point de l'ordre du jour :

6.3. Propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 18 septembre 2025 – conventions

.....
Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 18 septembre 2025,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 18 septembre 2025 concernant des conventions.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire concernant des conventions, conformément aux avis et pièces joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

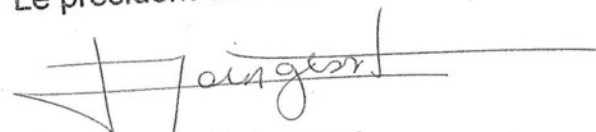
Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTÉ DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 30
Membres présents : 23	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 7	Votes exprimés : 30
Total des membres présents et représentés : 30	Majorité requise : 16
	Pour : 30
	Contre : 0

Pièces jointes :

- avis et pièces de la commission de la formation et de la vie universitaire du 18 septembre 2025.

Fait à Tours, 02 OCT. 2025

Le président de l'université,


Philippe Roingeard